



cgt.tresor21@wanadoo.fr

Le Bulletin

INFOS COTE D'OR

Avril-Mai 2001

Numéro 36

Dans ce numéro

- 1 CTPL du 9 avril 2001.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 Réunion sur l'ARTT.
- 4 Bulletin d'adhésion.

CTPL du 9 avril 2001

Le TPG a réuni le CTPL le 9 avril dernier pour présenter le rapport d'activité 2000, un compte-rendu de la formation dans le département, un point sur l'expérimentation de l'ARTT en Côte d'Or et le résultat d'une enquête auprès des postes comptables sur le matériel de nettoyage. Aucun des points n'a donné lieu à un vote des représentants du personnel.

✓ **La formation professionnelle** : La Direction a présenté 5 axes pour la formation en 2001 qui sont l'accompagnement des réformes, la préparation à l'euro, l'amélioration du management, la modernisation des structures professionnelles, la préparation des agents à de nouveaux métiers. Ce dernier point concerne particulièrement les personnels des services Epargne gestion et Liaison recouvrement. En effet, la Direction a annoncé un **redéploiement d'au moins 40% du personnel** de ce dernier service. Si l'échéance reste incertaine pour le service Liaison recouvrement, on peut toutefois penser que le transfert de RAR au DI de Strasbourg en juin 2001 marquera le commencement du redéploiement. En attendant, les personnels de ce service vont fournir une aide ponctuelle au service Epargne durant la phase de liquidation des Fonds particuliers.

Le CFPU devrait réintégrer la rue Sambin après l'été tout en conservant son effectif actuel jusqu'à la mise en place de l'école des cadres B à Lyon prévue pour 2004. En ce concerne les conditions dans lesquelles se déroulent actuellement les formations, la CGT a fait remarquer que **les conditions étaient très mauvaises en micro-informatique** (3 personnes pour un micro lors de certaines formations). Nous avons demandé que lors de la réinstallation du CFPU, les formations micro soient organisées de façon qu'il n'y ait qu'une seule personne par micro.

La CGT a également souligné que le **nombre de jours de formation par agent** reste **au-dessous des objectifs contenus dans la charte de formation**. Nous avons également souligné les besoins spécifiques de **formation des agents de l'équipe de suppléance** compte tenu de leurs nécessaires polyvalence et aptitude à être opérationnels immédiatement. La Direction considère qu'il n'y a pas de besoins spécifiques et que les agents peuvent suivre, de façon prioritaire, les formations qui les intéressent (remarque CGT : cette priorité a été totalement oubliée lors de la généralisation de RAR !).

(suite au verso)

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement et Agents de recouvrement principaux : LOMBARD Sylvie (TG Suppléance), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CHOUMETTE Dominique (TG Recouvrement-Gestion) et NADAN Roselyne (T. Montbard).

Contrôleurs : MONIN Pierre-Yves (TG-DI) et TAUVY Christiane (T. OPD-HLM).

Inspecteurs : aucun élu.

Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B. 03-80-59-26-66), GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française 03-80-75-82-31), LOMBARD Sylvie (TG Suppléance) et BOURDIN Arnaud (TG-DI).

Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité :

RIVIERE Eliane (T. Dijon Nord 03-80-28-06-40).

La CGT a également fait remarquer qu'**aucune action de formation commerciale** n'est prévue par le CFPU alors qu'on nous affirme que la CNP reste une mission à part entière de nos services. On peut donc s'interroger sur le traitement différencié de cette activité.

- ✓ **L'ARTT** : la Direction a fait une présentation de chacun des sites expérimentateurs en ne relevant que quelques problèmes d'organisation. La CGT est donc intervenue pour soulever les véritables problèmes rencontrés dans les sites.

Nous avons rappelé que **la volonté des personnels du service Comptabilité n'a pas été respectée** (demande de 37h au lieu de 38h/semaine), en précisant que l'expérimentation avait été imposée par la hiérarchie, ce que M. HALBIQUE a nié catégoriquement. La Direction nous a expliqué que la semaine de 37h n'était pas possible en raison de fortes contraintes dans le service (remarque CGT : en fait c'est le sous-effectif du service, avec un déficit de 2 agents, qui crée cette forte contrainte).

La CGT a condamné les **négligences (?) de l'Administration pour la mise en place de l'expérimentation** (mise en place tardive des horaires variables et ligne téléphonique spéciale pour ordonnateurs non installée aux Trésoreries de Pouilly et Bligny) qui faussent totalement les conditions de l'expérimentation.

Enfin, la CGT a fait part de son inquiétude dans le suivi **des journaux de bords** (peu ou pas tenu dans la plupart des sites) que doivent tenir les sites et qui serviront, de façon quasi-exclusive à la Direction pour tirer le bilan de l'expérimentation (remarque CGT : rappelons qu'aucun outil de mesure de l'expérimentation n'a été conçu et qu'aucune enquête de satisfaction des ordonnateurs et des usagers n'a été mise en place).

- ✓ **La restructuration des Trésoreries dijonnaises** : suite à une intervention de M. HALBIQUE devant le CHS le 3 avril dernier au cours de laquelle il était question de redéploiement des missions des 5 trésoreries de l'agglomération dijonnaise avec une **spécialisation des tâches**, la CGT a demandé des explications à la Direction. M. HALBIQUE a reconnu que ce projet de spécialisation allait faire l'objet d'une réflexion après les vacances de Pâques.
- ✓ **Enquête sur le matériel de nettoyage** : la Direction a annoncé que 10.000 francs seront affectés pour le renouvellement des aspirateurs des Trésoreries (5 pour un remplacement immédiat et 5 autres pour un remplacement en cas de panne dans l'année).
- ✓ **Vacataires pour l'été** : la CGT a demandé quel seraient les critères d'attribution des vacataires dans les postes et services pour cet été. M. HALBIQUE a précisé que les attributions seront faites par la Direction locale, sans enquête préalable auprès des chefs d'unité, dès que la dotation fournie par la DGCP sera connue.

ARTT : Réunion sur l'expérimentation en Côte d'Or

Une réunion avec le représentant d'ALPHA-CONSEIL a été organisée le 11 avril 2001 avec les organisations syndicales (seul manquait le syndicat FO) au sujet de l'expérimentation de l'aménagement de la réduction du temps de travail (ARTT).

Le consultant ARTT nous a fait part d'une certaine **tension au niveau des chefs de postes et chefs de services** qui expérimentent l'ARTT. Celui-ci a précisé que le bilan qui doit être tiré en juin 2001 reposera sur 3 points :

- ✓ les conditions de travail dans les services ou postes pendant l'expérimentation.
- ✓ les objectifs remplis ou non par rapport au travail habituel puisque l'expérimentation se fait à effectif constant.
- ✓ examen de la qualité du service rendu au public, aux ordonnateurs etc.

Rappelons cependant qu'aucun instrument de mesure n'a été mis au point ni par la DGCP, ni par la société Alpha-Conseil et que l'on peut douter du caractère objectif des analyses.

Le 20 avril 2001, le consultant passera discuter avec les agents des 2 services de la Trésorerie Générale de Côte d'Or et il rendra aussi à la Paierie Départementale. N'hésitez pas à lui exposer vos problèmes et à engager le débat avec lui car il participera au bilan final de l'ARTT. N'oubliez pas de remplir les cahiers de bord de tous les incidents générés par l'expérimentation. Toutes vos observations positives ou négatives devraient servir au bilan. L'expérimentation a pour objectif de vous donner l'occasion de vous exprimer individuellement afin d'essayer de mieux travailler collectivement.

BULLETIN D'ADHESION

(à retourner à l'un des représentants CGT de Côte d'Or)

NOM et PRENOM :

AFFECTATION :

GRADE : ECHELON :